

VIVRE A MOUTHIER

Sur Boème

BULLETIN

d'information locale
édité sous la
responsabilité
du
Conseil Municipal
de
Mouthiers sur Boème

N° 163
Novembre 1997



Palmarès des Maisons Fleuries : les fleurs méritaient bien un pot.

Le mot du Maire

NOTRE FOYER A DIX ANS

En novembre, nous allons fêter le 10^{ème} anniversaire du "FOYER DE PERSONNES AGEES".

Certains d'entre vous se souviennent certainement de la bataille menée par nos élus de l'époque pour mener à bien cette création.

Nous avons la chance d'avoir encore parmi nous, au sein du foyer, des personnes qui sont arrivées au tout début et qui ont donc pu suivre l'évolution de l'établissement. Nous avons tous, depuis, pu constater la réussite de cette structure qui accueille aujourd'hui 40 résidents. Parmi ceux-ci, nous avons quelques couples ; mais la majorité est composée de personnes isolées qui viennent chez nous pour oublier la solitude et chercher la quiétude et la sérénité bien méritées après une vie souvent très laborieuse. Notre équipe, au nombre de 15, est toujours présente pour apporter le bien-être... et le réconfort quelquefois nécessaire.

Un conseil d'établissement (résidents, familles de résidents, salariés de la structure et élus), se réunit chaque trimestre pour faire le point sur le fonctionnement afin de répondre au mieux aux attentes des résidents.

Notre foyer est conçu de manière à permettre une totale autonomie aux personnes qui le souhaitent, mais également une prise en charge qui peut évoluer en fonction de la demande. Nous devons constater qu'au fil des ans, lorsque, hélas, surviennent les problèmes de santé, notre équipe a toujours su être à la hauteur pour adoucir les moments difficiles.

Une telle réussite méritait bien une petite fête.

Celle-ci aura lieu le 29 Novembre prochain. Un repas de qualité sera offert aux résidents et au personnel, suivi d'un spectacle de conte en après midi.

Vous êtes tous conviés à ce spectacle et vous pourrez, si vous le souhaitez visiter le foyer et ses divers aménagements.

RENDEZ VOUS LE 29 PROCHAIN.

Sommaire

Le Conseil Municipal	p 2
Gros Plan	p 3
Intercommunalité	p 3
Parlons-en	p 3
Rencontre	p 4
MJC et Centre Social Infos	p 5
Crèche familiale	p 5
SCM Foot	p 6
SCM Tennis	p 7
Etat Civil	p 8
Mots croisés	p 8

I. RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT EXERCICE 1996

Après lecture et débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du compte-rendu technique et financier, au titre de l'année 1996, sur la qualité du service public de l'Assainissement.

II. PROBLEMES D'ASSAINISSEMENT AUX NAULETS

Madame le Maire expose au Conseil Municipal les problèmes rencontrés par les habitants des Naulets quant à l'assainissement des eaux usées. Une amélioration du système doit être envisagée.

Pour ce faire, le Conseil Municipal charge Madame le Maire de demander à la DDA d'effectuer une première étude, sans engagement, pour un projet sur ce secteur.

III. ENQUÊTE DE VOIRIE

Le Conseil municipal décide :

- de soumettre à la prochaine enquête publique :
 - le passage, dans la voirie communale de la voirie du lotissement des Agriers.
 - le problème du chemin de Gersac non solutionné.
- de retirer de la prochaine enquête publique :
 - le dossier du chemin des Rousselières.
 - le dossier du terrain du Châtaignier.
 (les intéressés ayant retiré leurs demandes).

IV. SERVICES DE PROXIMITE (voir Gros-Pan et Intercommunalité)

M. REVEREAULT présente au Conseil Municipal une synthèse sur les services de proximité.

Une étude a été menée en ce sens sur la Communauté de Communes Charente Boème Charraud.

Les besoins repérés ont été classés en 6 catégories :

- Petite Enfance
- Développement social
- Jeunesse
- Vie associative
- Information
- Mobilité

V. QUESTIONS DIVERSES

• Tarifs assainissement
Le Conseil Municipal fixe les nouveaux tarifs qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 1998

- Participation au raccordement au réseau : 3 075 F

- Prix du m³ eau usée : 7,67 F

• Réclamation ordures ménagères

Un complément d'information sera demandé à l'intéressé puis la demande sera transmise à l'Intercommunalité pour la prise de décision.

• Impôts locaux

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a été saisie d'une demande pour l'exonération du foncier non bâti pour les jeunes agriculteurs.

Le Conseil Municipal décide de revoir cette question ultérieurement, la délibération éventuelle devant être prise avant le premier juillet de chaque année pour une prise d'effet au 1^{er} janvier de l'année suivante.

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

Le Maire de MOUTHIERS-SUR-BOÈME,

Vu le Code de la voirie routière, notamment ses articles R.141-4 à R.141-9;

Vu le décret N°921 du 8 octobre 1976 fixant les modalités de l'enquête préalable à l'aliénation, à l'ouverture, au redressement et à la fixation de la largeur des chemins ruraux;

Vu la loi N°89-413 du 22 juin 1989 et le décret N° 89.631 du 4 septembre 1989 relatifs aux modalités de l'enquête préalable au classement, à l'ouverture, au redressement, à la fixation de la largeur et au déclassement des voies communales;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 12 mai 1995;

Vu les délibérations du Conseil Municipal en date du 10 octobre 1996;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 9 octobre 1997;

Vu les plans de situation;

Vu la notice explicative;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

- **Le projet de classement de chemins et de rues dans la voirie communale à savoir**

Chemin au lieu-dit "le grand poinaud"

Chemin au lieu-dit "la chauveterie"

Chemin au Foyer Résidence Personnes Agées "la chauveterie"

L'Avenue du 24 août 1944

Voirie du lotissement dit "de la croix ronde"

Chemin de desserte de l'école primaire par bus scolaire

Voirie du lotissement "impasse de bourne"

Voirie du lotissement "les basses justices"

Chemin du "haut-bois"

Voirie du lotissement communal "les justices"

Voirie du lotissement "les justices II"

Chemin des "agriers"

Voirie du lotissement "les agriers"

Chemins de "la foy"

Chemin de "la rivière"

Voirie du lotissement à usage de zone d'emploi "les rentes"

Chemin de "chez lhéraud"

Chemin au lieu-dit "les reingniers"

Chemin au lieu-dit "le grand poinaud"

Chemin de "boisblet"

Chemin "les marais" les Brissauds"

Chemin au lieu-dit "les sigogneaux"

Chemin de "la pradillierie"

Chemins au lieu-dit "la combe au roi"

Chemins de "l'école"

Chemin de la déchetterie

Chemin au lieu-dit "les fayards"

Rue du fournil

Impasse de la fontaine

Rue de la fontaine

Voie du centre commercial

Voie de la place du champ de foire

- **Le projet de ventes de chemins ruraux et de voies communales à des particuliers à savoir**

Chemin de chez grenet,

Terrain au lieu-dit "le grand guillon"

Chemin de "la péreuse"

Chemin de "l'école"

Chemin au lieu-dit du "grand poineau"

Chemin au lieu-dit "le portail"

- **Le projet d'élargissement, de déplacement ou de création de chemins ruraux et de voies communales à savoir**

Chemin de "la péreuse"

Chemin de "l'école"

Chemin au lieu-dit "les fayards"

Chemin au lieu-dit "le grand poinaud"

Chemin au lieu-dit "la chauveterie"

Chemin au lieu-dit "les groies"

Route de Fouquebrune

Chemin au lieu-dit "les justices" et "allée des genevriers"

Chemin de "la croix ronde"

Chemin du "haut-bois"

Chemin au lieu-dit "le portail"

Chemin de "taillandier"

Chemin "les marzauds" - "la font du rossignol"

Chemin au lieu-dit "le taillandier"

sont soumis à une enquête destinée à recueillir les observations du public.

ARTICLE II

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés à la mairie 15 jours consécutifs du Lundi 17 novembre 1997 au Lundi 1^{er} décembre 1997 inclus afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures d'ouverture du secrétariat de la Mairie et faire enregistrer ses observations éventuelles.

ARTICLE III :

Monsieur RENAUD Michel, Adjoint au Maire de ROULLET-ST-ESTEPHE, est désigné comme commissaire-enquêteur.

Il se tiendra à la disposition du public à la mairie de MOUTHIERS

Le lundi 17 novembre 1997 de 9 heures à 12 heures

Le mercredi 26 novembre 1997 de 14 heures à 16 heures

Le lundi 1^{er} décembre 1997 de 14 heures à 17 heures.

Les observations formulées par écrit peuvent lui être adressées par la Poste à la Mairie de MOUTHIERS et non à son domicile personnel, mais de manière qu'elles puissent lui parvenir avant la clôture de l'enquête.

ARTICLE IV :

A l'expiration du délai fixé à l'article deux, le registre d'enquête sera clos et coté et paraphé par le Commissaire-Enquêteur. Celui-ci disposera alors d'un délai d'un mois pour transmettre au Maire le dossier et ses conclusions.

ARTICLE V :

Le présent arrêté sera affiché à la porte de la mairie et aux lieux habituels d'affichage et sera publié dans la presse 15 jours au moins avant l'ouverture de l'enquête.

L'accomplissement de l'affichage sera constaté et justifié par un certificat du Maire.

GROS PLAN : Les services de proximité

Les élus de la communauté de communes ont souhaité que cette étude aboutisse sur des propositions permettant :

- **de lutter contre l'isolement, à la fois géographique et social.**

En effet, l'habitat de nos 4 communes est relativement dispersé et pose par là même des problèmes de mobilité. Par ailleurs un certain nombre de personnes, victimes du chômage, se retrouvent très souvent sans statut social, se replient sur elles-mêmes et s'isolent.

- **d'amener les habitants à sortir de chez eux, à communiquer.**

Il s'agit de permettre aux personnes isolées socialement, de vivre des expériences nouvelles qui leur donnent un espoir de s'en sortir.

- **de favoriser le bien être de chacun, en facilitant la vie de tous les jours.**

La diversité des services peut constituer un atout pour nos communes, attirant ainsi de nouveaux habitants.



(Photo Alain PORTE)

PARLONS-EN...

Après trente ans d'essais en tous genres, (TUC, SIVP, CES), le Parlement vient de voter un nouveau dispositif "les emplois jeunes".

Le projet de loi prévoit de créer 350 000 emplois parapublics réservés aux jeunes de 18 à 25 ans (voire 30 dans certaines conditions). Ces emplois répondent à des besoins non satisfaits en matière sociale, culturelle, sportive, d'environnement et de proximité. Ils sont financés par l'État, à 80 %, car il n'y pas encore

assez de consommateurs ou d'utilisateurs disponibles pour payer ces nouveaux services. Le pari de ce projet est de faire en sorte que, dans les 5 ans, de nouveaux financements prennent le relais. C'est un pari qui peut être gagné quand on découvre ce que dépensent les communes, les organismes sociaux, les caisses de retraite, mais aussi les familles, dans l'accompagnement des personnes âgées, l'accueil des petits enfants, la lutte contre l'insécurité, la préservation de l'environnement...

INTERCOMMUNALITE

Au service de tous les demandeurs d'emploi, jeunes et moins jeunes.

L'actualité intercommunale fait voisiner deux dossiers intéressants les demandeurs d'emploi de notre communauté de communes (ils sont près de 500) :

l'étude sur les emplois de proximité, et l'opération CONTACT-ENTREPRISES menée avec la Chambre des Métiers (voir «Vivre à Mouthiers» n° 161).

SERVICES DE PROXIMITE

Depuis quelques années on s'aperçoit que les emplois se créent dans les services et sont le fait de très petites entreprises. Afin de favoriser leur développement, le Conseil Régional de Poitou-Charentes a contractualisé avec l'État pour "favoriser la création d'emplois de proximité par le soutien des projets collectifs de développement global et innovant ...". Première étape de cette politique, des études de terrain ont été lancées au cours des années 95 et 96. C'est ainsi que la Fédération Régionale des MJC a obtenu un financement pour, notamment, étudier la faisabilité de la création d'emplois et le développement de services de proximité dans le secteur géographique de la MJC de Mouthiers. L'étude, menée par madame Tisseuil sur le territoire de la communauté, a pris en compte les nouveaux besoins, consécutifs à :

- 1- L'allongement de la durée de vie et à l'isolement des personnes âgées.
- 2- L'accroissement du travail des femmes et ses conséquences dans l'organisation familiale.
- 3- La dégradation, voire à la disparition, des structures sociales intermédiaires, autrefois productrices de liens sociaux et d'une économie de solidarité.
- 4- L'accroissement du temps libre faisant apparaître de nouveaux besoins de loisirs.
- 5- L'émergence de nouvelles aspirations consécutives aux évolutions de la société et de ses modes de vie.

Le rapport détaillant cette étude contient diverses propositions en matière d'information et de mobilité des personnes. Il a également ouvert des pistes en ce qui concerne

- **la petite enfance**, par la mise en réseau des assistantes maternelles (formation et échanges) et l'organisation d'un service halte garderie pour les enfants convalescents plutôt que de les envoyer "dopés" à l'école

- **la jeunesse**, en s'orientant vers la création de lieux "jeunes" dans chacune des communes

- **le développement social vers les personnes en difficulté**, par un partenariat avec les assistantes sociales du secteur, par la réalisation de chantiers d'insertion, d'atelier d'alphabétisation,...

- **et les personnes âgées**, par la mise à l'étude des besoins en matière de portage des repas, ou transport.

RENCONTRE

Dans notre commune vivent des personnes de tous âges ; nombre d'évènements ont lieu pour permettre des rencontres. Il existe aussi des services organisés plus particulièrement pour une catégorie de ces personnes ; il en va ainsi pour le Foyer Logement pour Personnes âgées (F.P.A.) qui fêtera ses 10 ans le 29 novembre prochain. Notre bulletin ne pouvait laisser passer l'évènement sans rencontrer l'équipe qui l'anime aujourd'hui.

Avec ses 47 locataires, le Foyer Logement pour Personnes âgées de la Chauveterie est au complet depuis mai 1998. Né de la volonté municipale, il ouvre ses portes le 2 novembre 1987, sous la direction de Madame Christine ARCELIN.

LA LIBERTÉ DE CHOIX

Il offre 41 logements équipés pour recevoir une ou deux personnes, éventuellement accompagnées de leurs animaux domestiques. Actuellement un seul pensionnaire à plume, un canari, profite de cette possibilité.

Ce n'est évidemment pas la seule : chaque locataire peut meubler son studio-appartement avec son mobilier personnel, préparer et prendre ses repas de façon autonome ou déjeuner et dîner en compagnie, dans la salle à manger commune du foyer.

Trois résidents sur quatre choisissent ce service commun. Au palmarès des plats préférés des résidents figurent deux ex-æquo : la brandade de morue et... le steak frites comme quoi ce n'est pas forcément sur la nourriture que se fondent les différences entre générations ! Signalons au passage que ces repas sont préparés par l'équipe de la caisse des écoles faisant ainsi fonctionner les installations même pendant les vacances scolaires. Depuis septembre 1989, et l'embauche à mi-temps d'une infirmière diplômée d'État, les services offerts se sont encore élargis : ainsi sont organisées des activités de prévention de la santé d'autant plus nécessaires qu'une personne sur cinq est aujourd'hui âgée de plus de 87 ans.

Comme l'indique Carina GERVAIS, «ces activités ont pour but de retarder les effets du vieillissement, d'accompagner les actions des médecins et des auxiliaires médicaux qui interviennent à la demande personnelle des résidents «Il ne faudrait évidemment pas oublier l'atelier mémoire qui donne à chacun la possibilité de faire de la gymnastique mentale».

LA SÉCURITÉ ET L'ACTION CONTRE L'ISOLEMENT

Avec l'avancée en âge, la priorité accordée dans le confort des résidents est bien évidemment celle de la sécurité. De jour, elle est assurée par les membres du personnel administratif et de service (la plupart titulaires du Brevet National de Secourisme).

Certains ont suivi des formations qui visent à obtenir le CAFAD (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Aide à Domicile).

Le soir venu, le relais est alors pris par des veilleuses de nuit, aujourd'hui mesdames Pasquier et Pivetaud. Ainsi, même les insomniaques sont assurés d'une présence.

Car ce qui est important, c'est, comme le souligne Christine ARCELIN, que les personnes âgées ne soient pas isolées mais en contact régulier avec d'autres personnes. C'est d'ailleurs la première mission de l'équipe de quinze personnes qu'elle anime avec ce souci de rencontre entre générations. C'est ainsi que chaque année, en une ou deux occasions, une partie des résidents rend visite aux très petits enfants de la crèche municipale « les p'tits loups ». Ces deux moments, auxquels s'ajoutent les goûters d'anni-

versaire, des sorties plus exceptionnelles (comme celles faites il y a quelques mois à Royan ou en Dordogne), sont autant d'occasions pour être heureux ensemble. Ce plaisir partagé existe aussi lors des séances vidéos où sont projetés, des documentaires enregistrés sur l'une des chaînes du satellite grâce à la passion d'un des résidents du foyer, monsieur Lucien CESSAT. Amoureux des images et des vieux films il a d'ailleurs mis à un grand nombre de ses vidéos à disposition des résidents.

Signe de l'importance des contacts avec l'extérieur, l'arrivée du courrier provoque chaque jour le même rendez-vous matinal d'une bonne partie des résidents. Dans la journée se succéderont d'autres rendez-vous, plus personnels, avec la coiffeuse, la pédicure, le dentiste et même le chef d'établissement de la Poste ou le banquier qui ne manqueraient pas l'occasion de rendre visite à une clientèle fidèle. Mais ce sont d'abord les membres de leurs familles qui sont les plus attendus par les résidents. Ce sont ces liens que l'équipe souhaite maintenir et développer.

Un résultat presque déjà acquis quant on sait que des enfants de résidents envisagent déjà leur installation dans l'établissement, quand l'âge sera venu. ■



L'équipe du Foyer Résidence (Photo Alain PORTE)

MJC et Centre Social INFOS

poésie **PEINTURE** dessin **SCULPTURE** vidéo **MUSIQUE** etc

sid **A** rts

s i d A r t s
Centre Social CBC
3, place de la gare
16440 MOUTHIER
05 45 67 84 38

Realisez-vous !

sur le thème du SIDA
et faites-nous parvenir vos œuvres
avant le 14 novembre

EXPOSITION AU CENTRE SOCIAL
du 24 novembre au 5 décembre 97

dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre le Sida

CRECHE FAMILIALE : «LES P'TITS LOUPS»

Au mois de septembre, après une période d'absence, les P'tits Loups "habitués" se sont retrouvés avec plaisir à la crèche : Camille et Valentin les ont rejoints. Anne-Marie a confectionné un manège sur lequel un petit cheval, décoré de la main de chaque enfant, sera installé et... "tourne le manège..." à chaque rencontre hebdomadaire.

L'équipe de la crèche a participé au recyclage annuel de la formation de secouriste, acquise il y a 3 ans. Elle a pu se ré-entraîner aux comportements à avoir auprès d'un enfant en cas d'urgence en gardant à l'esprit que la prévention des accidents domestiques est l'élément fondamental. Cette formation a été l'occasion d'aborder (en complément) les principes de base d'une bonne hygiène vertébrale dans les gestes de la vie courante.

Courant octobre, bébé Rémi, le 20^{ème} petit loup inscrit à la crèche est accueilli. Durant ce mois,

le Centre Social intercommunal a organisé des spectacles de contes et, à la crèche, le 9 octobre, on pouvait entendre "petite histoire, petit poisson dans mon filet". Eh oui, nous sommes tous allés à la pêche aux histoires avec Stéphanie, la conteuse. Des enfants de la crèche parentale de Blanzac sont venus partager notre pêche. Quelle matinée ! Une bonne participation des petits aux comptines, et une attention

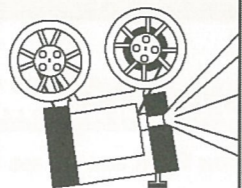
toute particulière (mais limitée dans le temps -c'est normal-) à l'histoire de la maison-coquillage où habitaient la grenouille, un gros ours, des petites fourmis et ... "petite histoire dans mon filet" et on frappe des mains pour appeler la suite de l'histoire...

A bientôt...



MJC Jules Berry
CYCLOTOURISME ET VTT

Réunion d'information
le 7 novembre 1997
à 20 h 30 à la MJC



CINEMA
à la MJC

Prix du Jury Cannes 1997

WESTERN

Un film de Manuel Poirier
avec
Sergi Lopez et Sacha Bourdo

JEUDI 13 NOVEMBRE 1997 À 20 H 45



Dimanche 19 octobre, ce qui devait être un jour de fête a été pour nous, membres du club, une bien triste journée. Pourtant, les dirigeants avaient fait tout leur possible (affichage, barbecue, sono dans les tribunes...) pour cette rencontre "choc" du championnat d'Excellence entre Mouthiers et Puymoyen. Ce qui n'a pas été le cas des joueurs, ridiculisés 5 à 2 par leur invité du jour. Juste avant, notre équipe réserve avait été accrochée par Montmoreau (1-1) tandis que nos Espoirs, à peine partis, tombaient en panne de bus. Seule notre équipe C a ramené la victoire, ce qui lui permet de rester en course pour la montée. Bravo à eux !

SENIORS	A	B	C	Espoirs
DIM 2 NOV	LEROY-SCM 15 H	SIREUIL-SCM 13 H 15	SCM-ST HILAIRE 13 H 15	SCM-COUZEIX 15 H
DIM 9 NOV	T O U R D E C O U P E voir presse locale pour plus de renseignements			
DIM 16 NOV	SCM-MONTBRON 15 H	SCM-DIGNAC 13 H 15	CONDEON-SCM 13 H 15	LEROY-SCM 13 H 15
DIM 23 NOV	MORNAC-SCM (samedi 20 H)	ST HILAIRE-SCM 15 H	SCM-BAIGNES 13 H 15	SCM-ASAC 15 H

SAMEDI 15 NOVEMBRE DINER DANSANT
SALLE DES FETES DE MOUTHIER - 21 H

M E N U

Salade de gésiers	Salade d'endives
Terrine de lapin	Fromages
Gigot d'agneau	Profiterolles
Flageoleis	Café

P R I X
adultes : 110 F
- 12 ans : 60 F

R E S E R V A T I O N S
J. ESCANDE : 05 45 67 97 42
P. DESVAGES : 05 45 67 82 16
A. COMBEAUD : 05 45 67 97 99
C. MESLIER : 05 45 67 80 21

FOYER RÉSIDENCE POUR PERSONNES AGÉES



Le Foyer résidence pour Personnes Agées de notre commune a 10 ans !
Ses résidents, son personnel, le C.C.A.S. de Mouthiers sur Boème vous invitent à les rejoindre nombreux dans ses locaux le **samedi 29 novembre 1997 à 15 h 30.**
Vous assisterez à un **spectacle de contes**, à l'issue duquel un pot de l'amitié vous sera offert en présence de nombreuses personnalités.

SENTIERS DE BOËME : Reprise des randonnées pédestres : Novembre 97

Jour	Organisateur	RV à Mouthiers Place de la Gare	Lieu de la randonnée	Point de départ	Heure	Nb de km
Di. 9 nov.	Jean LATHIERE	13 h 30	Mouthiers	Mouthiers Le Gd Guillon	14 h	12
Di. 23 nov.	G. SOURISSEAU	13 h 30	Fouquebrune	Eglise	14 h	12
Di. 7 déc.	M. GUIGNARD	13 h 30	Vindelle	Eglise	14 h	13

SCM Tennis

PERMANENCE AU CLUB HOUSE
le samedi 15 novembre 1997 de 10 h à 12 h pour
- Renouvellement des inscriptions
- Remise des licences 97-98
- Nouvelles adhésions
Pensez à apporter vos badges pour leur mise à jour, ou pour les rendre si vous ne désirez plus pratiquer.
■ A bientôt - Le Bureau

NOUVEAUX HABITANTS

Afin de faciliter les démarches administratives entre la municipalité et les administrés, nous invitons les **nouveaux habitants à se faire connaître en mairie, munis de leur livret de famille, dès leur arrivée sur la commune.**
Dans leur intérêt, il serait également souhaitable que ces personnes se fassent connaître au Bureau de Poste de Mouthiers afin de faciliter la distribution du courrier.

Sur votre agenda...

- **NOVEMBRE**
9 : Repas FNACA
15 : Repas du Foot
24 : Exposition sidarts jusqu'au 5 décembre 97
29 : Repas des Donneurs de Sang
29 : 10 ans du Foyer Résidence pour Personnes Agées
- **DECEMBRE**
6 : Téléthon

Samedi 29 novembre 97 à 19 h 30

SALLE DES FETES DE PÉRIGNAC
DINER DANSANT
de l'Amicale des Donneurs de Sang

PRIX : 120 F

MENU

Apéritif
Velouté de légumes
Assiette gourmande
Filet de saumon à l'oseille
et sa julienne de petits légumes
Sorbet
Jambon cuit à l'os, sauce porto
Assortiment de légumes
Salade
Fromages
Tarte amandine
et son coulis de chocolat
Café
Vin ordinaire sur table

INSCRIPTIONS

Jacques DEDIEU
05 45 67 81 05 & 05 45 67 92 06
Yvon RIVET
05 45 67 93 70

ETAT CIVIL

Naissances

- Le 14 septembre 1997 : Mathilde LIVERTOOUT
- Le 18 septembre 1997 : Nicolas CORTECCIA
- Le 22 septembre 1997 : Océane STOREZ
- Le 26 septembre 1997 : Maëva CALONNE
- Le 30 septembre 1997 : Maxence SERRA

Mariages

- Le 27 septembre 1997 : Michel CARTERET et Geneviève GENDRY
Le Châtaignier

Décès

- Le 21 septembre : Daniel TRIAUD
FPA La Chauveterie
- Le 24 septembre : Jeanne CHEVALIER, Veuve LUCAS
La Bussière
- Le 4 octobre : Yvonne DERYCK, épouse KRANENDONK
La Rochandry

TOUR DE GARDE DES MEDECINS POUR LE MOIS DE NOVEMBRE

Du samedi 31 à 18 h au samedi 1 à 24 h : Dr DELAGE
- ☎ 05 45 90 60 77

Du dimanche 2 à 0 h au lundi 3 à 7 h : Dr PELLETIER
- ☎ 05 45 67 19 39

Du samedi 8 à 14 h au lundi 10 à 7 h : Dr BOURRIQUEN
- ☎ 05 45 91 42 25

Du lundi 10 à 18 h au mardi 12 à 7 h : Dr GIRAUD
- ☎ 05 45 67 86 82

Du samedi 15 à 14 h au lundi 17 à 7 h : Dr CAVARD
- ☎ 05 45 67 24 23

Du samedi 22 à 14 h au lundi 24 à 7 h : Dr FORGEAUD
- ☎ 05 45 90 60 77

Du samedi 29 à 14 h au lundi 1 à 7 h : Dr BRANGER
- ☎ 05 45 67 19 39

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE

Lundi	9 h à 12 h	&	15 h à 17 h
Mardi :			15 h à 17 h
Jeudi :	9 h à 12 h		
Vendredi :	9 h à 12 h	&	15 h à 17 h
Samedi :	9 h à 12 h	&	15 h à 17 h

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 aura lieu
le mardi 11 novembre 1997 à 11 heures.
Rassemblement place de la gare à 11 heures
puis dépôt d'une gerbe au monument aux morts.
La population est invitée à participer à cette cérémonie.

HORIZONTALEMENT

- 1 - Circonstances - A donc trouvé que c'était fade.
- 2 - Indigène du nouveau monde.
- 3 - Transport de banlieue - Anciennes colonies.
- 4 - Elles font des pâtés - Terre à paître.
- 5 - Avec elle on n'a pas le choix !.
- 6 - Elle ne marche pas quand elle passe la porte.
- 7 - Attitude de machos - Lieu de commandement.
- 8 - Se dit d'un visage plutôt maigre - Fera l'affaire.
- 9 - Prénom féminin - Parfum préféré par Annie.
- 10 - C'est par là que commence l'intelligence - Promenade nocturne.
- 11 - Liaison - Bien charpentée.

VERTICALEMENT

- A. - Repose généralement sur un châssis.
- B. - Le secrétaire et le confident en font partie.
- C. - Se reposant.
- D. - Quartz.
- E. - Vallée marine - Organe de la voix.
- F. - Plein d'enthousiasme - Hic.
- G. - Avant l'ONU - Planté dans l'herbe - Ne sait rien.
- H. - Vient d'avoir - Plus musical - N'a pas de règlement.
- I. - Hôpitaux spécialisés.
- J. - Pronom - Poires médicales.

Les Mots Croisés de J-P B. Problème N° 48

Dans le bulletin d'octobre 97,
la grille des mots croisés ne
correspondait pas au problème.
C'est pourquoi nous republions
le n° 48 ce mois-ci
avec la bonne grille.
Veuillez nous excuser de ce petit
incident de mise en page. Merci.

A B C D E F G H I J

1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										

SOLUTION DANS LE PROCHAIN NUMERO

SOLUTION DU PROBLEME N° 47

HORIZONTALEMENT

- 1 - GENEROSITE.
- 2 - ALIBORON.
- 3 - SCEAU. JC.
- 4 - TH. HEROINE.
- 5 - REVIREMENT.
- 6 - GRENEE.
- 7 - NOYAU. HA.
- 8 - MONO. BETA.
- 9 - TUBA. HIE.
- 10 - NEE. TOGO.
- 11 - EUSTACHE.

VERTICALEMENT

- A - GASTRONOMIE.
- B - ELCHE. ORO.
- C - NIE. VOYANTS.
- D - EBAHI. ATOUT.
- E - SEANCE. ETE.
- F - ROUERGUE. OP.
- G - OR-RER. UBAC.
- H - SONOMETRE.
- I - IN. IENA. HAI.
- J - EJECTERA. EX.

Le prochain bulletin

IL paraîtra début décembre. Les articles et annonces des associations et particuliers devront être déposés à la mairie avant le 20 novembre. Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 janvier pour le n° de décembre par exemple). On évite ainsi les problèmes dus à d'éventuels retards de parution.